

LA BOULE JOYEUSE DE MITRY-MORY

Boulodrome "Hugo et Jacky DESTRO" 93, Rue de Valenciennes – 77290 MITRY-MORY

Trophée Hugo et Jacques DESTRO

Fondateurs et Dirigeants du Club de la B.J.M.M. de 1959 à 2010

11ème Année

avec les participations :

MITRY-MORY

CONSEIL DEPARTEMENTAL

F.F.S.B.



Samedi 04 Février 2023

Cette compétition sera basée sur 16 équipes sollicitées par la B.J.M.M.

Chaque équipe sera composée de 5 joueurs 4 - 3 - L

Les équipes qui participeront à cette compétition s'engagent à respecter :

Les horaires des parties, ainsi que l'affichage des scores, après chaque mène

La fiche-contrôle devra être remplie et signée à la fin de chaque partie

Les résultats enregistrés ne pourront plus être contestés

Parties limitées en 1h30 ou 13 pts * Règlements R.T.I. et F.F.S.B. appliqués

Pas de mène supplémentaire à la fin du temps imparti

Partie gagnée = 8 pts * Partie score égalité = 4 pts * Partie perdue = 1 pt

Horaires des Parties

08h15 à 09h45	(16) Quadrettes	R.T.I. / F.F.S.B.
10h05 à 11h35	(16) Quadrettes	R.T.I. / F.F.S.B.
11h55 à 13h25	(8) Doubles ou (8) Triples	40 joueurs en jeu 40 joueurs en repas <u>Aucun changement autorisé</u>
13h45 à 15h15		
15h35 à 17h05	(16) Quadrettes	R.T.I. / F.F.S.B.
17h25 à 18h55	(16) Quadrettes	R.T.I. / F.F.S.B.
19h15 à 20h45	(16) Quadrettes	R.T.I. / F.F.S.B.

Remises des Prix : 21h00

Participation : 200,00€

Cette participation prend en compte le repas des joueurs

Consommations offertes après chaque partie

Récompenses :

1ère : 500,00€ * 2ème : 400,00€ * 3ème : 300,00€

4ème : 250,00€ * 5ème : 200,00€ * 6ème : 160,00€

7ème : 130,00€ * 8ème : 110,00€